REPUBLIQUE DU SENEGAL

REGION DE SAINT-LOUIS

DEPARTEMENT DE SAINT-LOUIS

ARRONDISSEMENT DE RAO

COMMUNE DE NDIEBENE GANDIOL

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL 2019 – 2023

Version provisoire

« Une commune résidentielle, dans un département émergent, avec une économie locale compétitive »



PNDL

PFNAC

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION 4
I. CONTEXTE 4
III. DEMARCHE METHODOLOGIE 4
II. OBJECTIFS 4
IV. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE 5
4.3 Situation géographique 5
4.6 Milieu humain 5
4.2 Caractéristiques démographiques 5
4.1 Les différentes zones 5
4.5 Caractéristiques physiques, hydrographiques et climatologiques 5
4.4 Organisation administrative 5
DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC 6
I/ PROFIL SOCIAL 6
1.1 Education 6
1.1.1 La Petite enfance 6
1.1.2 L'élémentaire 6
1.1.3 Le Moyen et le secondaire 6
1.1.4 L'alphabétisation 7
1.1.5 Les Daaras 8
1.1.6 L'enseignement technique et la formation professionnelle 8
1.2 Santé 8
1.2.1. Couverture Sanitaire 8
1.2.2. Le bilan épidémiologique 9
1.3 Hydraulique et Assainissement 9
1.3.1. Hydraulique 9
1.3.2 Assainissement et cadre de vie 10
1.4 Sports, culture et loisirs 11
1.4.1. Le Sport 11
1.4.2 La culture et les loisirs 11
II. PROFIL ECONOMIQUE 11
2.1 SECTEURS PRODUCTIFS 11
2.1.1 Agriculture 11
2.1.2 Élevage 12
2.1.3 Pêche et aquaculture 12
2.1.4 Commerce 13
2.1.5 Artisanat 13
2.1.6 Tourisme 14
2.1.7 Industrie et PME/PMI 14
2.1.8 Mines 15
2.2. SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION 15
2.2.1 Transport et désenclavement 15
2.2.2 Postes et Télécommunication 16
2.2.3 Energie 16
2.3 ENVIRONNEMENTAL ET RESSOURCES NATURELLES 18
2.3.1 Environnement et adaptations aux changements climatiques 18
2.3.2 Le Foncier 19
III. PROFIL GOUVERNANCE ET PARTENARIAT 19

3.1 Le conseil municipal 19
3.2 Budget 20
3.3. Dynamique organisationnelle 20
3.4. Le partenariat 21
TROSIEME PARTIE PERSPECTIVES 22
I. ENJEUX DE DEVELOPPEMENT 22
II. ARTICULATION DU PDC AU PSE ET AUX ODD 22
III. PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT 23
IV. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI-EVALUATION DU PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL ... 26
4.1 Analyse du PIL 26
4.2 Stratégie de mobilisation des ressources financières du PDC 26
4.3 La mise en œuvre du PIL 26
4.3.1 Élaboration du Programme d'Investissement Annuel (PIA) 26
4.3.2 La mise en œuvre du programme annuel d'investissement 27
4.3.3 Mécanisme de suivi & d'évaluation du PDC 27
ANNEXE 1 : LE PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL (PIL) 28
ANNEXE 2 : LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE 40

PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION

MOT DU MAIRE

Chères populations de Ndiébène Gandiol, chers partenaires, nous avons bénéficié d'un PDC dont l'élaboration a été faite avec la participation de tous. Je vous en remercie et je vous félicite au nom de toute l'équipe municipale. Ce PDC nous a montré le chemin pour faire de notre territoire « une Commune résidentielle, dans un département émergent, avec une économie locale compétitive ». Je tends la main à tous les citoyens de Gandiol, d'ici et d'ailleurs et les partenaires pour participer à la réalisation de cette ambition.

Merci l'ARD, aux services techniques, au PNDL et au PFNAC, que dieu nous accompagne.

I. CONTEXTE

- Acte 3 de la décentralisation : communalisation intégrale rendant caduc le PLD existant
- Plan Sénégal Emergent : volonté de la commune de dérouler un plan d'actions leur permettant d'apporter leur contribution
- Code général des collectivités locales en son article 315 stipulant que la commune a comme compétence l'élaboration et l'exécution du PDC en articulation avec les plans de développement départementaux et la mise en œuvre du contrat plan avec l'Etat pour la réalisation de projets de développement.
- Influence du changement climatique dans nos modes de vie

II. OBJECTIFS

Doter la commune d'un document cadre d'intervention lui permettant d'apporter sa contribution à l'atteinte des objectifs du PSE

- de dresser une situation de référence exhaustive reflétant les atouts, potentialités et opportunités mais aussi les problèmes et contraintes pour un développement durable et inclusif ;
- d'identifier les axes prioritaires de développement et de dégager des objectifs stratégiques réalistes et des résultats à atteindre ;

III. DEMARCHE METHODOLOGIE

Le processus est piloté par un comité technique Régional composé de l'Agence régionale de Développement (ARD) et des services techniques régionaux de la Planification, de la statistique et de la Démographie, de l'Aménagement du Territoire et de l'Appui au Développement local. C'est une démarche innovante qui renforce les niveaux de participation des populations et d'appropriation des outils qui en découlent par les élus (PDC, projets, programmes, plans d'actions etc.). Aussi, le processus de planification au niveau communal est conçu de manière à promouvoir le principe de subsidiarité avec l'opérationnalisation des orientations du PSE et des ODD. Après élaboration d'une première version de PDC avec l'appui financier du PNDL, les acteurs de la planification ont considéré pertinent l'intégration des dimensions transversales dans le plan de développement. Il s'agit du genre, de la migration, du changement climatique et de la nutrition. Pour permettre à la commune de Ndiébène Gandiole de bénéficier de ce modèle de plan jugé plus complet et mieux en phase avec les politiques nationales et international, le PNUD à travers le programme PFNAC a appuyé un second processus pour la mise à jour du document.

Processus 1:

- Exploitation du dernier PLD ;
- Mise en place d'un cadre de coordination pour la planification et le suivi du développement (CCPSD)
- Recrutement d'un facilitateur et des enquêteurs
- Atelier de lancement auquel ont pris part les partenaires de la commune et toutes les populations à travers les organisation communautaires
- Formation des enquêteurs sur l'IR2P et définition de la stratégie de collectepilotée par le CCPSD
- Collect des données et exploitation des données pour dresser une situation de référence
- Ateliers dans chaque zone pour approfondire les premeirs résultats (recueil des données qualitatives)
- Elaboration du rapport diagnostic socio-économique .

Processus 1 (suite):

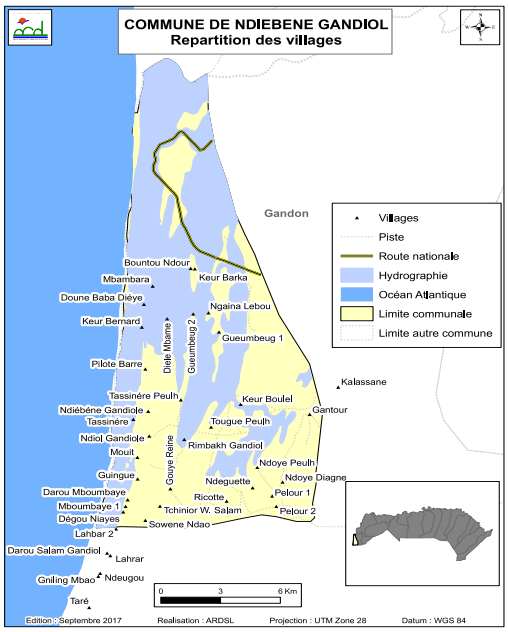
- Atelier de restitution du diagnostic communautaire et d'identification des projet
- Resttitution technique de la version provisoire du PDC ayu niveau communautaire
- Adoption du PDC par le conseil municipal et Approbation par l'autorité territoriale

Processus 2 (Actualisation du PDC pour intégration des dimensions transversales:

- Décision du conseil municipal pour la mise à jour
- Collecte des données de mise à jour
- Exploitation des données
- Aateliers communautaire d'approfondissement et d'utilisation des outils des dimensions transversales
- Restitutions pour validation et identification des projets
- Recrutement d'un facilitateur

IV. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

CARTE DE LA COMMUNE



4.1 Les différentes zones

La commune compte six zones :

- **La zone de Ndiébène Gandiol :** constituée de 5 villages, elle abrite l'essentiel des équipements de la commune (02 cases des tout-petits, 4 écoles élémentaires, 2 collèges, 1 lycée, 1 poste de santé, …)
- **La zone de Mouit:** est composée de 4 villages où l'agriculture et la pêche sont les principales activités.
- **La zone de Dégou Niayes** : compte 6 villages tous localisés le long de la frange maritime. Elle abrite le marché hebdomadaire.
- **La zone de Keur Barka** constituée de 5 villages, elle se singularise par son faible niveau d'équipement.
- **La zone de Ricotte : 3 villages** dont le maraîchage et l'élevage extensif restent les principales activités économiques**.**
- **La zone de Gantour :** compte 6 villages et 4 hameaux.

4.2 Caractéristiques démographiques

Le commun compte, en 2016, 22909 habitants, selon les projections de l'ANSD dont :

- 45% d'hommes et 55% de femmes
- 47% de main d'œuvre (de 15 à 60 ans)
- 77% de jeunes de moins de 35 ans
- 6% de personnes âgées de 60 ans et plus
- 47% de femmes en âge de reproduction

La population est essentiellement composée de wolofs, de peulhs et de maures.

4.3 Situation géographique

Située dans le département de Saint-Louis et dans l'arrondissement de Rao, la commune est limitée

- Au Nord: Commune de Saint-Louis
- A l'Ouest : Fleuve Sénégal et Océan atlantique
- A l'Est : Commune de Gandon
- Au Sud: Commune de Léona (Région de Louga)

4.4 Organisation administrative

La commune est composée de 29 villages officiels et de 09 hameaux. L'élaboration d'un Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols a découpé la commune en 6 zones de gestion pour l'harmonisation de l'aménagement du territoire. Ces zones de gestion sont : Ndiébène Gandiole, Mouit, Dégou Niayes, Ricotte, Gantour et Keur Barka.

4.5 Caractéristiques physiques, hydrographiques et climatologiques

- ✓ **Milieu physique** : constitué de deux zones écologiques distinctes :
- **le Gandiolais :** situé dans la frange maritime ;
- **le Diéri**: localisé dans la partie orientale de la commune
- ✓ **Sols et relief** : une grande diversité pédologique : sols sableux, sols fondé et sols alluviaux ou « Holladé » ; le relief est dans l'ensemble plat avec cependant des zones dépressionnaires et dunaires.
- ✓ **Faune et flore** : la végétation est dominée par la steppe arbustive et la commune abrite le parc national de langue de barbarie et la réserve de Faune de Guembeul.
- ✓ **Climat** : subsaharien avec une saison sèche froide de Novembre à Février, une saison sèche chaude de Mars à Juin et une saison des pluies de Juillet à Octobre
- ✓ **Température** : relativement douce mais dépassant les 30°C en saison des pluies
- ✓ **Vents** : vents d'harmattan contribuant à l'augmentation des pertes d'eau par évaporation, etc.
- ✓ **Pluviométrie** : pluies recueillies dépassant rarement 250 mm avec moins de 26 jours de pluies.
- ✓ **Eaux de surface** : *Le Fleuve Sénégal*, Ndialakhar, le Miguegne, le khant, le ngalam, « Xiron », Tongou yaye, Mbay, Tas Taslé, Bountou bakh, Albar, Lobert, Mouye, Panghar,
- ✓ **Eaux souterraines** : présence d'eau salée au niveau des nappes phréatiques et maestrichtienne

4.6 Milieu humain

Près de 61% de population sont concentrées dans sept villages (Ndiébène Gandiole, Pilote Barre, Mouit, Darou Mboumbaye, Dégou Niayes, Tassinère et Dièle Mbame). Ces localités sont plus accessibles par la route ou se situent sur la frange maritime. Plus de la moitié des localités ont moins de 500 hts. La répartition spatiale de la population est très déséquilibrée

DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

I/ PROFIL SOCIAL

1.1 Education

1.1.1 La Petite enfance

La commune compte sept (7) écoles maternelles à Kalassane, Keur Barka, Mboumbaye, Mouït, Ngaina Gueumbeul, Pilotte Barre et Ricotte et deux (02) cases des tout-petits localisées à Ndiébène Gandiol et Tassinère. Ces structures de petite enfance sont bien distribuées dans l'espace communale. Cependant, seule 3/9 des DIPE disposent de l'eau courante et éclairage et 04/9 établissements ne sont pas clôturées. Elles n'ont ni cantines, ni salles de jeux. Malgré la bonne offre en infrastructure le TBPS est encore faible. La commune a longtemps été accompagnée par l'ONG Plan International pour la mise en place des groupes de jeu qui prenaient en charge l'encadrement des enfants non encore inscrits au préscolaires. A la fin du programme, la commune n'a pas pu pérenniser la stratégie par défaut de moyen.

Indicateurs	**Situation IEF DEC 2019**
Structures DIPE	09
Population pré scolarisable	
Population préscolarisée	471
TBPS IEF	16,7%
Structures ayant des supports et matériels didactiques	04

1.1.2 L'élémentaire

Le cycle primaire enregistre 20 établissements bien distribués sur le territoire communal. Ce bon maillage équilibré fait que toutes les localités ont accès à l'enseignement élémentaire si l'on considère la norme nationale de 3km au plus entre l'école et le village. Cependant beaucoup d'efforts restent à faire dans l'amélioration de la qualité d'apprentissage avec un déficit de 827 table-bancs, 07 écoles non clôturées, 38 abris provisoires, 4 établissements sans point d'eau potable et 14 sans éclairages.

Toutes les écoles disposent de toilettes et de blocs séparés entre les garçons et les filles mais la quasi totalité des établissements sont dépourvus de rampe d'accès pour les handicapés.

La longévité de ce patrimoine hypothéquée par ailleurs l'érosion côtière et les vents violents qui détruisent souvent des toitures des salles de classe et font tomber des murs de clôture des écoles.

Indicateurs	Situation IEF DEC 2019
Ecoles élémentaires	20
Population scolarisée	3507
Ecoles ayant un point d'eau potable	19
Ecoles ayant un bloc d'hygiène	20
Ecoles clôturées	15
Ratio élèves/table-banc	2,39
Ratio élèves/Box (Latrine)	47
Abris Provisoires	48

La redynamisation des CGE dont la plupart sont en léthargie et la formation de leur bureau pourraient renforcer leur participation dans l'entretien de ces infrastructures.

1.1.3 Le Moyen et le secondaire

La commune de Ndiébène Gandiol compte 2 collèges (dont un privé) et un lycée hébergé pendant plusieurs années par le collège de Tassinère avant d'être érigé en lycée à cycle long. Situé à Tassinère, le lycée compte 1045 élèves dont 550 filles et 495 garçons. Après plusieurs années d'efforts de la commune, appuyé par le conseil régional et combinés de la volonté de l'APE qui avait cotisé pour la construction de deux salles de classes et de l'appui du partenaire nommé « Association Aide Gandiol » qui a ajouté trois salles complémentaires et un terrain de basket et d'handball pour palier aux déficits de salles de classe et de commodité, l'Etat a enfin ouvert un nouveau collège à Mouit. L'effectif du collège est de 431 élèves dont 221 filles et 210 garçons. Au niveau moyen et secondaire on note une majorité de fille à l'inverse du niveau élémentaire. Ce qui confirme l'effet réducteur des abandons de cette couche

vulnérable avec les structures scolaires de proximité. Cette dynamique mérite bien d'être encouragée pour relever à l'avenir, le taux de représentativité des femmes au niveau secondaire et supérieur.

Indicateurs	Situation IEF DEC 2016
Etablissements	03
Structures ayant un point d'eau potable	03
Structures ayant un bloc d'hygiène	03
Etablissements clôturées	03
Ratio élèves/table-banc	2
Gaps en table-bancs	-

Les établissements du Moyen-secondaire de la commune ne disposent ni de salles informatiques, ni de bibliothèques. En outre avec le changement climatique, les murs de clôture des écoles et les toitures des salles de classe sont souvent menacés par des vents violents et la remontée de la nappe salée. La commune devrait trouver davantage de moyen pour mettre l'accent sur la maintenance afin de préserver ce riche stock de capital en infrastructures scolaires. Des moyens de transport ou d'hébergement des élèves venant des villages enclavés seraient également une alternative pour réduire les difficultés et les abandons causées par l'éloignement.

Atouts	Contraintes	Défis
- Couverture en structures satisfaisante pour l'élémentaire - Présence de beaucoup de partenaires - Proximité avec Saint-Louis pour un accès facile des villages proche	-Conditions d'apprentissage difficiles -Collèges/lycée concentrés autour des villages de Ndiébène Gandiol et de Mouit -Absence de structure de formation technique et professionnelle - Déficit important d'équipements pour améliorer la qualité (bloc sanitaires, eau potable…) - effets négatifs du changement climatique qui menace les infrastructures scolaires - Eloignement de certaines localités des collèges - Fonds de dotation alloué à l'éduction (4 millions) très insuffisant	-Entretien du patrimoine -Amélioration de la qualité et de l'environnement d'apprentissage ; - Promotion de la formation technique et professionnelle - Correction du déséquilibre spatiale de la répartition des infrastructures - Augmentation des ressources allouées à l'éducation

1.1.4 L'alphabétisation

Les programmes d'alphabétisation ne touchent que Mboumbaye, Gouye Reine, Pilote Barre, Ndiébène Gandiole et Keur Boulèle. Ils doivent être élargis aux autres localités puisqu'en 2010, 10 147 demandeurs ont été enregistrés (Source *DALN*). L'historique des programmes d'alphabétisation de la commune se décline comme suit :

Années	Effectif Femme	Effectif Homme	Moyenne d'âge	Partenaires
2011	95	00	25	Conseil régional
2012	60	00	23	TOSTAN
2013	60	00	23	TOSTAN
2014	130	10	26	Etat
2015	130	10	26	Etat

L'analphabétisme touche plus les femmes. Ainsi, elles s'intéressent plus à la formation qui est souvent fonction e leur activité économique. La pérennisation des programmes d'alphabétisation contribue à booster la bonne dynamique des femmes dans les activités économiques car facilitant la bonne gestion de leurs affaires.

1.1.5 Les Daaras

L'enseignement coranique est très présent dans la commune avec un effectif de 2 046 apprenants répartis dans 16 daaras. L'accompagnement et l'appui à ces établissements demeurent nécessaires pour leur permettre d'intégrer le programme français et d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves par la construction d'abris et d'ouvrages annexes. Le conseil municipal et d'autres bonnes volontés appuient souvent ces daaras en nattes, livres coranique et vivres. Cette volonté d'accompagner les daaras appelle à les organiser pour une meilleure organisation de la pritique qui touche un nombre d'enfants à ne pas négliger.

1.1.6 L'enseignement technique et la formation professionnelle

Cette branche de l'enseignement est absente dans la commune alors que les besoins des jeunes en termes de formation dans l'agriculture ou l'agro-industrie sont réels. Cependant la proximité avec la commune de Saint-Louis où on note plusieurs offres de formation technique et professionnelle constitue une opportunité pour former les jeunes de Ndiébène Gandiole. Tous les maîtres artisans qui exercent dans la commune sont formés à Saint-Louis.

1.2 Santé

1.2.1. Couverture Sanitaire

Les statistiques de la commune en matière de couverture sanitaire sont très en deçà des normes de l'organisation mondiale de la santé et du PNDS. En effet son unique poste de santé localisé à Tassinère prend en charge tous les soins malgré son état vétuste. L'enclavement de certains villages des zones de Mouit, Dégou Niayes, Ricotte et Gantour et leur éloignement du poste de santé justifient les nombreux flux des populations vers les structures sanitaires de la commune de Saint-Louis. Pour contribuer à l'amélioration de la couverture en service médical, un migrant de retour d'Espagne a intégré dans ses initiatives, la construction d'un poste de santé normé à Mouit. Les travaux sont en cours.

Rubriques	Nombre
Poste de santé	1
Case de santé	8 dont 3 fonctionnelles
Infirmier	1
Sage-femme	1
Ambulance	1
Pharmacie	1
Mutuelle de santé	1

L'actuel poste de santé souffre d'effectif de personnel très insuffisant pour toute la population qui le fréquente. L'affectation de l'infirmier cette année a empiré la situation car la sage-femme assure les deux rôles. Les trois Agents de Santé Communautaire (ASC) qui l'appuient ne bénéficient d'aucune indemnité régulière les motivant à travailler dans ces conditions difficiles.

Normes / Rubriques	PNDS (2009-2018)	Situation de la Commune	Besoins additionnels
Poste de santé	1/10.000 hbts	1/22909hbts	1
Infirmier	1/5 000 hbts	1/22909 hbts	3
Sage-femme	1/2 000 FAR	1/10 768 FAR	10

L'ambulance du poste de santé est en panne depuis 2 ans ce qui rend très difficiles les évacuations qui se font par taxi. En plus, le niveau d'équipement est à amélioré à la maternité qui est sous équipée avec un seul lit d'accouchement. Les ruptures de médicaments régulières ne permettent pas une prise en

charge gratuite des enfants de moins de 5 ans telle que prévue dans le programme de couverture maladie universelle lancé par l'Etat.

1.2.2. Le bilan épidémiologique

Les maladies les plus fréquentes sont les Infections Respiratoires Aigues (IRA), le paludisme, l'hypertension artérielle, la diarrhée et l'anémie.

La situation des enfants souffrant de la mal nutrition révèle que dans la commune, sur 800 dépistés, on retrouve 29 cas d'enfants souffrant de MAM et 04 cas d'enfants souffrant de MAS. Cette situation est corolaire à l'accès difficile au poste de santé par les villages enclavés. Les cases de santé pourraient être mis en contribution avec une bonne prise en charge des relais pour assurer une sensibilisation des familles. La prise en charge des malades était facilitée par la mutuelle de santé qui rencontre des difficultés au niveau des structures sanitaires. Ces dernières déplorent le recouvrement difficile des redevances liées à la part de l'Etat dans le coût du service.

Atouts, contraintes et défis du secteur de la santé

Atouts	Contraintes	Défis
- Proximité avec la commune de Saint-Louis - Existence d'une mutuelle de santé -Existence d'une ambulance -Existence d'une pharmacie	- Evacuation difficile des malades des localités de l'Est et du Sud de la commune (enclavement, éloignement des villages) -Insuffisance des structures sanitaires - Manque de personnel qualifié - Stocks de médicaments insuffisants. - Un seul poste de santé dans la commune	- Construction d'un second poste santé - Entretien du patrimoine et renforcement de l'équipement, des moyens logistiques et des dotations en médicaments - Renforcement en personnel qualifié et motivé (salaire) - Erection du poste en centre de santé - Eradiquer durablement la malnutrition dans la commune

1.3 Hydraulique et Assainissement

1.3.1. Hydraulique

L'adduction d'eau potable de la commune est assurée en grande partie par le réseau d'adduction d'eau de Ndiock Sall, dans une part moindre le réseau SDE de Saint-Louis (Ngallèlle) et de façon très ponctuelle du réseau de Léona (Ndiallé) pour les villages du sud. La couverture est relativement satisfaisante avec 74% des villages représentant un taux de 91% de la population. Seuls 32% des ménages et 54% des écoles sont raccordés au réseau d'eau potable. Cette performance enregistrée ces deux dernières années est le fruit de plusieurs efforts consentis par la mairie qui classe le secteur parmi ses priorités. En effet, sa collaboration avec le PNDL et l'ONG le Partenariat, a permis le raccordement des villages de la zone de Gantour (à l'Est). A noter que cette zone concentre plusieurs hameaux non encore connectés au réseau d'eau potable.

Les fréquentes coupures d'eau et la faible pression dans la plupart des localités témoignent de la faible qualité du service. La mise en service du nouveau château d'eau situé à l'entrée de Saint-Louis devrait contribuer à améliorer la qualité du service d'eau potable. On note également de nombreux puits à usage agricole et domestique (surtout au niveau des localités n'ayant pas accès à l'eau potable).

Pour son objectif de couverture universelle à l'eau potable, le conseil municipal a bénéficié d'un Plan Local pour l'Hydraulique et l'Assainissement 2019-2023 (PCHA) élaboré avec l'appui technique du sicoval, un partenaire historique de coopération décentralisée qui regroupe une communauté d'agglomération au sud de la France.

1.3.2 Assainissement et cadre de vie

La commune est dépourvue d'un réseau d'eau usée et pluviale et d'un système de collecte et d'évacuation des ordures ménagères malgré l'appui de certains partenaires. La prolifération des dépotoirs d'ordures sauvages se situant souvent sur la berge fluviale, le long des routes et sur les places publiques offrent un mauvais décor à la commune. Il en résulte une forte dégradation du cadre de vie et de l'environnement.

La commune est accompagnée par le Projet de Gestion des Eau Pluvial (PROGEP) dans son volet « PIC salubrité » pour mettre en place dans un avenir proche un système de collecte des déchets dans les villages. Ce système intégrera un ensemble porté par toutes les communes du département dans le cadre de l'intercommunalité. L'installation de GIE dans les villages est accompagnée d'un lot d'équipements consistants. Dans une perspective de valorisation des déchets plastiques l'association de développement « xaxataay » a proposé de construire une unité de valorisation des déchets plastique à Ndiébène avec l'installation de point de tris dans les gros villages.

La commune n'a pas de système de collecte des eaux usées alors que son village de Keur Barka abrite le site de déversement des eaux usées de la ville de Saint Louis. Ce site a besoin d'une mise au norme car les eaux déversées dans la nature constituent un danger public dans la mesure où des parcelles de maraichage sont installées juste à côté du bassin. L'optimisation de ce site à travers un partenariat intercommunal pourrait permettre à la commune d'en tirer profit. Le Ministère de l'eau et de l'assainissement en rapport avec les autorités locales et l'université, sont à la recherche d'une solution définitive à cette menace.

Indicateurs	Situation
Couverture des ménages en latrines adéquates	30%
Couverture des ménages en latrines traditionnelles	53%
Couverture des établissements scolaires en bloc d'hygiène	69% soit 8 établissements n'ayant de bloc d'hygiène
Ratio élèves/Bloc d'hygiène	58 élèves partagent un bloc d'hygiène

L'absence de réseau d'évacuation des eaux usées appelle à une vigilance des autorités municipales pour accompagner les populations dans l'accès à des latrines adéquates dont le taux est encore faible (). Depuis deux ans, le programme AICHA (appui aux Initiatives des Collectivités Locales pour l'Hydraulique et l'Assainissement) a appuyé la commune pour dérouler une politique de sani-marché facilitant à travers une boutique de vente des latrines préfabriquées et à faible coût, l'accès de tous à des latrines adéquates.

Atouts, contraintes et défis du secteur

Atouts	Contraintes	Défis
- Réseau hydrographie très dense - Présence du réseau de la SDE dans la commune -Présence de Partenaires dans la zone intervenant dans le secteur de l'assainissement - Existence d'un PLHA - Disponibilité d'espace pour abriter des décharges publiques contrôlées	- Dispersion des villages non desservis au réseau d'AEP - Faible pression de l'eau distribuée - Coupures fréquentes du service d'AEP - Manque de réseaux d'assainissement collectifs - Pollution de la station de déversement des eaux usées de Keur Barka -Manque de sites contrôlés de dépôts des ordures	- Améliorer le taux de couverture en eau potable Densifier le réseau, promouvoir les branchements particuliers et améliorer la qualité du service - Promouvoir des systèmes d'assainissement collectif dans les gros villages (réseaux) et lotissements ; - Améliorer le taux de couverture des ménages en latrines modernes ; - Promouvoir des systèmes adaptés de collecte et de valorisation des déchets.

1.4 Sports, culture et loisirs

1.4.1. Le Sport

Le football, la lutte amateur, le basket, la régate et la natation reste les disciplines sportives les plus pratiquées. Sur le plan de l'organisation des acteurs, on ne compte que 16 ASC, 2 clubs de natation et un club de basket. L'appui de la commune touche essentiellement le football et se manifeste surtout à l'occasion de la coupe du maire. Malgré l'importance des pratiques sportives, la commune n'a pas d'infrastructure dédié spécifiquement au sport. Avec l'appui d'un partenaire allemand vivant dans la commune, la municipalité a bénéficié d'un appui pour la construction d'un stade municipal dans un délai court.

1.4.2 La culture et les loisirs

La commune dispose d'un riche patrimoine historique et culturel. Les troupes artistiques et théâtrales actives se font désirées malgré l'existence de certains talents individuels. L'absence de foyers socio-culturels et de salle de spectacle a toujours été une limite pour les acteurs culturels de la commune mais aujourd'hui, une association dénommé « xaxataay » créée par un immigré de retour d'Espagne a réalisé un grand centre multifonctionnel intégrant un espace de spectacle, une salle de formation, une école maternelle et une radio communautaire. Des spectacles mobilisant d'autres acteurs venant de Saint-Louis sont régulièrement organisés ainsi que des formations et des échanges avec des jeunes venant d'Espagne, le premier partenaire de l'association. Pour contribuer à la valorisation de la culture locale, l'association organise tous les an un festival appelé « Taarou gandiol », une occasion donnée à chaque ethnie pour présenter au publique les merveilles de sa culture.

Atouts	Contraintes	Défis
- Un taux de populations jeunes assez important - Des compétitions de football organisées de façon régulière - Pratique de plusieurs disciplines sportives - Existence de richesses culturelles (sites historiques, troupes folkloriques, - Existence de Commission Jeunesse au niveau du conseil municipal	- Manque de formation des jeunes - Manque d'infrastructures et équipements sportifs et culturels - Insuffisance de l'appui financier et de l'encadrement des jeunes - Insuffisance de partenaires - Manque d'organisation des acteurs culturels	➢ Construction d'infrastructures sportives et acquisition d'équipements adéquats ; ➢ Aménagement d'espaces dédiés aux pratiques sportives et socioculturelles ➢ Renforcement de l'appui technique et du dispositif d'encadrement des acteurs. ➢ Conversion des ASC en acteurs économiques locaux

II. PROFIL ECONOMIQUE

2.1 SECTEURS PRODUCTIFS

2.1.1 Agriculture

L'agriculture est la principale activité économique des populations de la commune. On distingue l'agriculture sous pluie et le maraîchage. Les principales spéculations dans les zones de culture sous pluie sont l'arachide, le niébé, le sorgho, le manioc, le maïs et les pastèques. Pour le maraichage, les productions sont l'oignon, le chou, la tomate, le gombo, la carotte et le navet. Les producteurs de la commune alimentent en grande partie le marché de Saint-Louis et d'autres marchés extérieurs. L'agriculture sous pluie est de moins en moins rentable du fait de la baisse drastique des pluviométries ces dernières années. Le maraîchage constitue le recours qui occupe une grande partie de la population active. Il occupe les adultes et les femmes qui s'organisent autour de GIE. Ces producteurs sont

confrontés à la réduction des espaces de culture provoquée par la remontée de la nappe salée. La langue salée dont l'avancée sur les cours d'eau douce est favorisée par l'ouverture de la brèche en est également un facteur limitant le niveau de productivité dans la zone.
La solution qui pourrait donner aux populations tous les atouts pour un niveau de productivité optimale, est le canal du gandiolais dont les travaux sont suspendus pour des raisons qu'elles ignorent.
La commercialisation des produits est une casse-tête pour les acteurs cependant des partenaires comme le CARITAS et Plan ont longtemps appuyé les producteurs dans l'équipement et les techniques de conservation de l'oignon principalement.
Ces limites dans le secteur, sont l'une des causes de la forte migration des jeunes vers Dakar et d'autres pays comme la Mauritanie à la recherche de travail plus rentable. A l'inverse, beaucoup de jeunes viennent du sud et du centre du pays pour la main d'œuvre agricole et le commerce. La présence de ces étrangers contribue tout de même au développent du territoire mais favorise par endroit, l'installation de malfrats.

Atouts	Contraintes	Défis
- Existence de plans d'eau pour l'abreuvement - Disponibilité d'espace pastoral - Proximité de centres urbains pour écoulement des produits - Existence d'un POAS	- Dynamique organisationnelle faible - Insuffisance de pâturages ; - Difficultés liées à la prise en charge de la santé animale ; - Absence de système de financement adapté ; - Vols de bétail.	➢ Promotion de modèles adaptés de cultures fourragères ; ➢ Promotion de l'aviculture ; ➢ Promotion de modèles innovants d'élevage (viande, production laitière et produits dérivés) ; ➢ Renforcement du service d'appui conseil et d'encadrement

2.1.2 Élevage

Il constitue après l'agriculture la seconde occupation des populations. L'élevage extensif est plus pratiqué dans la commune. L'existence de vastes étendues de pâturages communautaires (surtout à Rimbakh, Darou Mboumbaye, Tougue Peul, Guingue, Gouye Reine, etc), d'un parc de vaccination et de 4 magasins d'aliment de bétails favorise l'émergence du secteur. L'embouche ovine et caprine y est également pratiquée notamment dans les zones de Gantour, Ricotte et Ndiébène Gandiol. Le sous-secteur de l'aviculture connaît de bonne performance dans la commune du fait d'un climat adapté à sa pratique. Un grand projet d'implantation de ferme avicole est réalisé en 2018 par la commune avec l'appui de l'ARD à travers le projet PSDAR financé par l'AECID. Cette ferme d'une capacité de 2000 sujets prévoit la formation des femmes de tous les villages pour permettre le développement de leur propre poulailler. L'insuffisance de l'eau de surface douce et la forte remontée de la langue salée liée au changement climatique, réduisent les terres et défavorisent le développement de pâturage. Ceci justifie les faibles effectifs du cheptel (voir tableau) malgré la présence d'une forte communauté peulh.

Espèces	Effectifs
Bovins	1 300
Ovins	3 600
Caprins	4 500
Equins	210
Asins	100
Camelins	156
Volaille	5 000

2.1.3 Pêche et aquaculture

Avec un potentiel de 208 pirogues et de 1600 pêcheurs, la pêche est pratiquée dans toutes les localités situées sur la frange maritime : Mouit, Dièle Mbame, Mboumbaye, Taré, Keur Barka, Tassinère et Pilote

Barre. L'effet de la brèche et la surexploitation des ressources ont provoqué la disparition de plusieurs espèces et la baisse considérable des quantités de poissons mise à terre. Par conséquent la majorité des pêcheurs du gandiole ont migré vers la Casamance et la petite côte laissant leur marché approvisionné par le poisson venant de Saint-Louis. Pour une alternative à la régénération des espèces halieutique, l'aquaculture commence à être pratiquée avec quelque difficultés techniques non encore cernés par les populations.

La transformation des produits halieutiques qui touche le poisson les raies et les huitres contribue grandement au revenue des femmes. Pour le poisson et les raies, elle s'approvisionne souvent à Siaint-Louis, pour les huitres, elles effectuent la cueillette au niveau de la mangrove sans équipements de protection adéquats. Ensuite ces huitres sont bouillies et séchées avant d'être vendu à des prix peu rentables aux commerçants venant souvent de Saint-Louis et de Dakar. Les raies étaient en grande partie achetées par des clients ghanaens mais l'espèce devient de plus en plus rare pour répondre réellement à la demande du marché.

Variables	Nombre
Boutiques d'art	02
Atelier de couture	09
Salon de coiffure	03
Menuiserie	03
Studio photo	03
Atelier de soudure	02
Boulangerie	03

La commune et ses partenaires notamment le PFNAC appuient ces femmes dans l'amélioration du conditionnement et du stockage des produits finis en construisant pour les GPF de Mouit, Pour une amélioration de la rentabilité de leur activité.

2.1.4 Commerce

La commune compte un marché hebdomadaire localisé à Dégou Niayes et 07 marchés permanents. Il a été tenté un second marché hebdomadaire à Pelour mais le dynamisme était affaibli son enclavement.

Malgré la mauvaise qualité des pistes de production, les produits agricoles sont acheminés principalement vers le marché de Saint-Louis, de Potou (Louga) et les grands marchés de Dakar et de Matam pour leur écoulement. L'absence d'infrastructures marchandes de grandes envergures ne facilite pas l'écoulement rapide des produits agricoles et de pêche.

Néanmoins des points de commerce dans les domaines des BTP, et de l'alimentation sont investis par des gandiolais dans les différents villages. L'accès aux différents marchés du pays est aujourd'hui facilité par la route des niayes qui relie Saint-Louis et Dakar en 3 heures. Il reste à améliorer les pistes de liaison avec les villages enclavés. Pour l'écoulement de leurs productions (huitre, légumes, sel) les femmes s'organisent avec leur propre moyen pour rejoindre les marchés à Thies et à Dakar. Au retour, Elles s'approvisionnent en d'autres articles tels que des fruits qu'elles revendent à Gandiole et à Saint-Louis.

Infrastructures	Nombre
Marchés construits	02
Boutiques	129
Quincailleries	08
Magasin de stockage	07
Points de vente d'oignon	03

Atouts	Contraintes	Défis
- Diversité des produits proposés - Proximité avec le centre urbain de Saint-Louis	- Situation précaire des marchés permanents - Enclavement des localités pour l'écoulement des produits - Problème de Conservation et transformation de produits agricoles et d'élevage - Accès au financement - Absence de partenaires d'appui	Construction d'infrastructures commerciales d'envergure

2.1.5 Artisanat

La couture, la sculpture, la bijouterie, la peinture, la maçonnerie, la coiffure, la mécanique, la menuiserie (bois et métal), le tissage de nattes et la confection d'oreillers et de taies en cuir sont les principales activités artisanales pratiquées dans la commune. On note une forte présence des femmes dans ces

domaines d'activité. Cependant, le secteur est confronté à beaucoup de difficultés qui minimisent sa contribution à l'économie locale. Il s'agit d'abord du faible niveau d'équipement pour faire face à la concurrence provoquée par la proximité avec Saint-Louis, et ensuite le manque d'articulation avec le tourisme dès lors que la commune a de forts potentiels naturels qui attirent tous les touristes qui arrivent à Saint-Louis

Atouts	Contraintes	Défis
- Diversité des métiers artisanaux - Organisation des acteurs	- Dynamique partenariale faible - Insuffisance de la formation - Manque de financement - Absence d'infrastructures - Ecoulement des produits	Impulsion d'une politique de promotion de l'artisanat local intégrant le tourisme

2.1.6 Tourisme

La commune de Gandiole est prisée par les touristes à cause de son offre pour une découverte de monuments et de sites historiques notamment le site de balacoss, la tour de Tassinère, les canons de Gouye Reine… qui marquent l'empreinte coloniale. Son attractivité, elle la doit aussi à ses ressources naturelles qui offrent un paysage encadré par le fleuve et la mer, formant ainsi des îlots de reproduction d'oiseaux migratoires, un écosystème de mangrove hallucinante et des espèces animales rares. Ce potentiel est valorisé avec l'instauration par l'Etat du sénégal, de la réserve spéciale de faune de Guembeul et du parc national de langue de barbarie qui reçoivent des centaines de visiteurs surtout lors des saisons touristiques.

L'offre pour l'hébergement est composée de 06 hôtels, 3 campements et une maison d'hôtes. Le potentiel en offre touristique n'est pas valorisé de manière optimal vu l'insuffisance de l'intégration du secteur dans la politique locale qui devrait se reposer sur une implication des populations et l'instauration d'un environnement salubre. Aujourd'hui, seuls les comités villageois de Développement (CVD) mis en place dans le cadre de la gestion de la réserve naturelle communautaire (RNC) contribuent dans les activités d'accueil et de guide des touristes. Ces CVD sont aujourd'hui appuyés par le PFNAC pour développer des mécanismes de résilience pour l'amélioration des revenus des communautés et la préservation des ressources face au changement climatique

Atouts	Contraintes	Défis
- Espace suffisant pour de futurs investissements - Patrimoine naturel, historique et culturel riche	- Aucune synergie entre les acteurs du tourisme - Faible implication des communautés locales dans la valorisation touristique de la commune - Aucune initiative communautaire de valorisation du potentiel touristique	➢ Sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel ; ➢ Promotion d'une politique touristique intégré avec une plus d'implication des communautés

2.1.7 Industrie et PME/PMI

Ce secteur connait une avancée très timide dans la commune avec seulement une usine de farine de poisson située à Keur Barka. La réalisation de la route des niayes serait dans un avenir proche un facteur d'attraction d'investisseurs dans les industries de transformation de produits agricoles et halieutiques. La commune gagnerait à promouvoir un partenariat publique/privé avec une pré identification de zone spéciale pour un pôle industriel.

Atouts	Contraintes	Défis
- Espace suffisant pour de futurs investissements - Proximité avec la commune de Saint-Louis - Main d'œuvre abondante	- Mauvais état des pistes - Problème d'accès à la terre - Prise en charge des RSE déficiente	-Encadrer les PME/PMI pour impacter durablement sur l'économie locale. -Faciliter l'accès des jeunes à la terre ;

- Zones de fortes productions agropastorales		-Créer des conditions favorables à l'investissement

2.1.8 Mines

On dénombre dans la commune deux (2) carrières de sable située à Guembeul et Rimbakh et une carrière de banco située à Ndoye peulh. L'exploitation de ces carrières est réglementée par la commune qui collecte des taxes de stationnement sur chaque charge. De même, la présence de 11 sites d'exploitation du sel offre à plus d'une centaine de femmes des revenus réguliers. Il faut signaler que ces sites appartiennent à des familles traditionnelles à qui reviennent le 1/3 des quantités extraites. Ce qui réduit pour ces braves femmes organisé en GIE, leur gain pour ce travail dur qu'elle réalise dans des conditions assez difficiles. Les centaines de tonnes de sel produits sont vendus à des prix dérisoires (200 à 400 f CFA la bassine) à des commerçants venant de Dakar et du Mali. Pour améliorer la qualité à travers le conditionnement après l'iodation, le programme PFNAC a appuyé la commune en construisant une unité de conditionnement et de stockage du sel traité. Un accompagnement de ces femmes dans la promotion du sel du gandiol leur ouvrirait d'autres marchés.

Une autre ressource minière précieuse a apparu à proximité des villages de Ndegou et Thinior depuis un an. Il s'agit du zircon exploité par l'entreprise « African Investment » dirigée par des chinois. Une bonne collaboration de l'entreprise pourrait permettre d'appuyer la commune dans l'emploi des jeunes et l'amélioration de la qualité des services sociaux dans le cadre de la RSE.

Atouts	**Contraintes**	Défis
- Existence de sites d'exploitation du sel - Existence de carrières - Réglementation de l'exploitation des carrières	- Pollution des sites salins par les ordures ménagères - Manque de magasin de stockage du sel - Manque d'équipements d'extraction, de traitement et de transformation du sel - Manque de formation - Problème de commercialisation du sel - Part importante des propriétaires des sites salins.	-Protection durable des sites d'exploitations minières -Mise en place d'équipements et d'infrastructures de production et de traitement du sel adaptés. - Renforcement de l'accompagnement et la réglementation de la gestion minière.

2.2. SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

2.2.1 Transport et désenclavement

La mobilité des personnes, des biens et des services est un problème central au niveau de la commune malgré l'existence d'une route départementale de 18 km et de 06 pistes latérites de 23 km (cf. carte). Cette situation est liée aux insuffisances et au mauvais état des pistes qui posent d'énormes difficultés lors de l'évacuation des malades ou de l'écoulement des produits agricoles. Les transports en commun et urbain sont assurés par les autocars et les taxis. La construction de la route des Niayes reliant Dakar à Saint-Louis accompagnée de construction de pistes de désenclavement des villages les plus reculés ; devrait ainsi permettre à la commune de se positionner comme un important carrefour de développement économique et social.

Atouts	**Contraintes**	**Défis**

- Existence de pistes de production - Existence de la D400	- Etat de délabrement avancé des pistes - Entretien inexistant - Insuffisance de moyens financiers/investissements importants - Non-respect de la réglementation des tarifs - Insuffisance dans le recouvrement des taxes liées au transport - Absence de gare routière moderne aménagée - Enclavement de certaines localités	➢ Développement du réseau de transport intra et intercommunal ➢ Entretien et maintenance des pistes non classées ; ➢ Désenclavement des zones de production et des localités éloignées ➢ Instauration de taxes municipales

2.2.2 Postes et Télécommunication

La zone de Ndiébène Gandiol est la partie de la commune ayant une bonne couverture en réseau téléphonique. Elle concentre les 3 antennes téléphoniques (Tigo, Orange et Expresso) et les formes de services de transfert d'argent les plus utilisés existent (orange money, Wari et joni joni). La couverture en télévision et en Radio reste faible dans les zones de Gantour, Mouit et Ricotte.

Atouts	Contraintes	Défis
- Existence d'antennes relais de réseaux GSM	- Réseau de téléphone mobile instable et limité dans une grande partie de la commune	Eradication total des zones blanche (non couvertes par les réseau)

2.2.3 Energie

La couverture en énergie électrique est assurée par la SENELEC et la COMASEL. Avec un taux d'électrification des villages de 65,5%, les distances entre les réseaux de haute et basse tension et les localités non encore desservies varient entre 500 m et 7 km. Cette performance en terme de couverture est favorisée par la présence de la COMASEL qui fait l'objet de beaucoup de contestations des clients sur la difficulté d'accès à des cartes de recharge qu'il faut trouver sur un seul lieu de la commune mais aussi du mode de forfait prépayé dont la consommation est limité u mois en cours.

L'étendu du territoire de la commune et sa position par rapport à la mer facilitant une bonne circulation des vents devrait mener vers une politique de promotion des énergies éoliennes et solaires.

Aujourd'hui beaucoup de ménage utilisent le bois de chauffe pour la cuisson. La même source sert souvent d'alternative aux transformatrices de poissons et d'huitres. Ce niveau de consommation peut constituer une réelle menace pour l'environnement. Le Programme

Atouts	Contraintes	Défis
- Réseau SENELEC proche des villages - Présence de COMASEL - Existence d'un potentiel solaire et éolien	- Faiblesse de la puissance du courant électrique dans la commune - Hameaux polarisés non connectés - Coupure intempestive - Manque d'entretien des réseaux	➢ Amélioration du taux de couverture par village ➢ Augmentation de la puissance électrique ➢ Densification du réseau électrique pour l'alimentation des hameaux. ➢ Promotion des énergies renouvelables

2.2.4 **Services financiers**

Le système financier local repose sur 2 mutuelles d'épargne et de crédit (situés à Ndiébène Gandiol et Mboumbaye) dont les clients sont pour la plupart des OCB et des particuliers s'activant essentiellement dans le domaine du maraichage, de l'embouche, du petit commerce, de l'aviculture et de la couture. Avec l'appui technique et l'accompagnement de Plan Sénégal depuis plus de 5 ans, les femmes font aussi recours à d'autres formes de financement comme le système rotatif de crédit sous forme de tontine

appelé Association Villageoise d'épargne et de Crédit (AVEC) dans chaque village. Ces AVEC sont fédérées au niveau communal pour constituer une Fédération des AVEC (FAVEC).

Cette forme d'association est assez efficace car elle permet aujourd'hui à beaucoup de femmes d'accès à des crédits progressifs qui partent de 5000 F CFA au début pour attendre plus de 500 000 F cfa après quelques années.

Atouts	Contraintes	Défis
- Nombre important de clients au niveau des MEC	- Insuffisance des services financiers - Faiblesse des fonds de crédit - Conditions d'accès au financement (garantie, intérêts…) difficiles à remplir - Problème de recouvrement des crédits	- Renforcer des lignes de crédit - Rechercher des partenaires pour faciliter l'accès au financement

2.3 ENVIRONNEMENTAL ET RESSOURCES NATURELLES

2.3.1 Environnement et adaptations aux changements climatiques

La commune a un écosystème riche et diversifié. Elle dispose d'énormes ressources forestières, et hydrique ainsi qu'un micro climat favorable aux développement de milliers d'espèces fauniques.

La forte présence de l'eau est marquée par le nombre importants de plans d'eau alimentés par le fleuve Sénégal ou la mer. Les défluents du fleuve en ont offert une dizaine dont la plupart sont localisés dans les parties Nord, Nord-ouest et Ouest de la commune. Des marres temporaires sont également situées dans les zones de Dégou Niayes, Ndiébène Gandiole, Gantour (les mares de Palamar, Ndila, Tougor). Ce sont souvent les sites d'exploitation de sel. Cet environnement est décoré par une flore assez riche constituée en grande partie de mangrove qui favorise la reproduction d'espèce halieutique et l'équilibre de l'écosystème.

La faune n'est pas également en reste avec la présence d'espèces comme les chacals, les rats palmistes, les lièvres, les singes, les perdrix, les pintades, etc. On note également l'existence d'une faune aquatique composée de waran, de tortues, d'oiseaux de mer, d'oiseaux migrateurs, etc.

L'ambition d'une valorisation durable de ce patrimoine naturel est traduit par des initiatives de préservation et de gestion concertée marquées par la création par l'Etat du Sénégal, du Parc National de la Langue Barbarie en 1976, de la Réserve Spéciale de Faune de Guembeul en 1983 et une Réserve naturel communautaire (RNC) partagée avec la commune voisine de Gandon, en 2003. La création de la RNC a été accompagnée de la mise en place des CVD dans les villages de Dièle Mbame, Keur Barka, Ngaina et Douna Baba Dièye pour une meilleure implication des communautés dans la gestion et la préservation de ces ressources. Ces aires protégées constituent aujourd'hui des espaces indispensables pour la régulation des écosystèmes mais aussi pour l'offre touristique de découverte dans la zone nord du Sénégal.

Il faut Cependant attirer l'attention de tous les acteurs de développement de l'agression subit quotidiennement par ces ressources suite au changement climatique renforcé par des actions anthropiques. En effet, l'évolution de la brèche et l'exploitation anarchique des ressources ligneuses ont accentué depuis 2003, la progression de la dégradation de l'environnement naturel et même du cadre de vie. Doune baba Dieye, un village de plus de 700 hts a été délocalisé suite à des raz de marée qui ont ravagé des sites touristiques et d'autres habitations situées sur la façade fluviale et maritime. Par conséquent, ils continuent de rétrécir la langue de Barbarie. Pour faire face efficacement à cette situation menaçante, la commune, appuyé par l'ARD dans le cadre de la mise en œuvre du PROGEP, a élaboré en 2019, un Plan d'Action Communal pour l'Environnement (PACE).

Atouts	Contraintes	Défis
- Richesse de l'écosystème - Existence d'initiatives de gestion concertée des ressources naturelles - Présence de partenaires - Existence du PACE	- Tarissement précoce des mares - Déforestation (sécheresse, coupe de bois abusive…) - Salinisation des terres agricoles - Exploitation abusive des carrières - Dépôts d'ordures sauvages - Avancée rapide de la brèche - Difficulté d'accès au site de mangrove de Ndéguette - Erosion côtière - Relations souvent conflictuelles entre aires protégées du domaine classé et populations locales	-Stabilisation de la brèche -Exploitation durable des ressources naturelles ; -Application de la règlementation sur l'aménagement du territoire et la sécurisation foncière ; - Promouvoir l'implication des communautés dans la gestion des ressources naturelles de la commune - Mettre en œuvre le PACE

2.3.2 Le Foncier

Avec un potentiel de terres de 20 980 ha (Source POAS), la gestion foncière de la commune est source de nombreuses spéculations du fait de son éco-climat, de sa proximité avec les communes de Saint-Louis et de Gandon et des projets structurants annoncés dans la zone (Route des Niayes). La commune dispose de beaucoup d'outils de gestion foncière (POAS, SIF, Registres fonciers, …) dont leur application n'a jamais été effective.

Avec la construction d'un bureau foncier et le recrutement d'un agent foncier, le PDIDAS appuie beaucoup la commune pour disposer du personnel et des outils pour une meilleure gestion de son potentiel foncier. L'insuffisance de terres viables aménagées met toujours les femmes dans la situation d'exploiter des lopins de 5ha pour un groupement de plus de 100 femmes.

Atouts	Contraintes	
- Disponibilité en terres - Existence d'outils de gestion foncière - Existence d'un bureau foncier - Présence de partenaires qui interviennent dans le domaine	- Manque de maitrise des informations foncières - Manque d'application des outils disponibles - Méconnaissance des textes fonciers en vigueur par les populations - Insuffisance dans la Communication - Manque d'outils techniques - Exploitation clandestine du sable	➢ Valorisation des outils de gestion foncière (POAS, SIF) ; ➢ Surveillance de l'équilibre spatial dans la réalisation des investissements suivant le découpage de la commune en zone. ➢ Réalisation du Canal du gandiolais

III. PROFIL GOUVERNANCE ET PARTENARIAT

3.1 Le conseil municipal

Le conseil municipal de Ndiébene Gandiol est composé de 46 conseillers avec un respect strict de la loi sur la parité (23 femmes et 23 hommes).

Le personnel des services techniques de la municipalité est constitué :

- ✓ du secrétaire municipal
- ✓ d'un agent de la sécurité
- ✓ de deux agents de l'état civil
- ✓ d'un secrétaire particulier du maire

S'agissant de la communication de la Commune, la transmission de l'information est assurée par les canaux traditionnels : soit par affichage, par les chefs de villages ou chefs religieux ou par l'administration déconcentrée. C'est ainsi que les convocations et les invitations se font à travers des correspondances tandis que les grandes mobilisations se font à travers des communiqués de radio et d'animation mobile avec une sonorisation.

L'absence de plan de communication et des outils basiques de communication tels que le poste de téléphone fixe, la connexion internet et le site web. La communication avec les populations est très insuffisante, seules les sessions du conseil municipal restent les moments favoris de contacts entre la population et son conseil municipal. Au regard de cette situation, le renforcement de la communication dans la commune devrait être une priorité du conseil municipal. Elle doit être accompagné de la mise en place de dispositif de concertation au niveau des village (CVD) et des zones (CIVD).

Atouts	Contraintes	Défis
- Siège social existant - Tenue régulière des sessions de délibération et de réunion	- Insuffisance des ressources humaines et matérielles - Insuffisance des outils de travail	- Mise à la disposition de la mairie du personnel qualifié - Renforcer les équipements surtout installation d'un téléphone fixe, d'une connexion internet et d'un site web - Extension et clôture du siège de la mairie

- Existence d'une bonne administration avec la secrétaire municipale	- Faible participation des population à la vie de la Commune	- Elaboration d'un plan de communication - Organisation de rencontres périodiques avec la population

3.2 Budget

Le conseil municipal de Ndiébene Gandiol a élaboré un budget d'un montant de 184 306 784 FCAF en 2015 dont les investissements sont estimés à 58 753 532 FCFA et le budget de fonctionnement à 125 553 252 FCFA. Toutefois, la réalisation de son budget final était de 53 636943 F CAF soit moins de 50% du budget voté.

En 2016, le budget à connu une évolution, il a été amené à un montant de 284 895 045 F CFA avec 153 515 662 F CFA de budget de fonctionnement et 131 379 383 F CFA de budget d'investissement. La réalisation définitive montre aussi les mêmes insuffisances avec un taux d'exécution de moins de 50% comme en 2015.

En fin en 2017, le budget global est à 435 348 293 F CFA dont 1958334279 en investissement et 239 514 014 en fonctionnement.

Au regard de ces trois années budgétaires, nous pouvons remarquer facilement que le conseil municipal manque de maitrise sur ses recettes et a un mal à trouver des ressources additionnelles pour financer les projets destinés aux populations pour leur bien être. L'essentiel de son budget est financé par la subvention de l'Etat du Sénégal. Il convient alors d'envisager des mesures pour augmenter les recettes endogènes et innover sur d' autres mécanismes de financement.

Atouts	Contraintes	Défis
- une population jeune et active - Arrivée de nouveaux investisseurs - Présence de site d'hébergement touristique - Présence d'hôtels et de campements - une grande carrière - les marches hebdomadaires - Boutiques de détails - Potentiel de lotissements	- Insuffisance des recettes - Manque d'innovation de recherche de ressources additionnelles - Non maitrise des contribuables - Matière fiscale insuffisamment exploitée	- Recensement exhaustif des activités imposables - Recrutement de collecteurs - Constructions de marchés

3.3. Dynamique organisationnelle

A l'image de la multiplicité des secteurs d'activité, la Commune compte un grand nombre d'Organisations Communautaires de Base dont la plupart disposent de reconnaissance juridique. Cette situation est possible grâce à l'initiative des populations appuyées par des services techniques de l'Etat et des ONG. Ces organisations sont composées de groupements féminins, d'associations sportives, d'associations de développement, d'Association de Gandiolais vivant à Dakar, en Espagne etc. Ces associations contribuent beaucoup au développement de la commune à travers des investissements pour des activités économiques et des infrastructures scolaires, sanitaires, sportives, culturels etc.

Il est noté une insuffisance dans la synergie de ces actions et l'implication de la municipalité pour les rendre beaucoup plus efficace

Atouts	**Contraintes**	**Défis**
- Nombre énorme d'OCB avec les jeunes et femmes - Homogénéité culturelle de l'essentielle de la population - Des associations fortes, dynamiques et engagées	- Absence de cadre de concertation entre les différentes organisations - Difficulté d'accès des femmes au foncier - Insuffisance dans les relations entres la commune et les associations	- Mise en place de cadre de concertation pour les différents acteurs - Renforcement des liens entre le conseil municipal et les associations de développement

3.4. Le partenariat

dans la réalisation des actions de développement. Au rang de ces intervenants on peut citer entre autre :

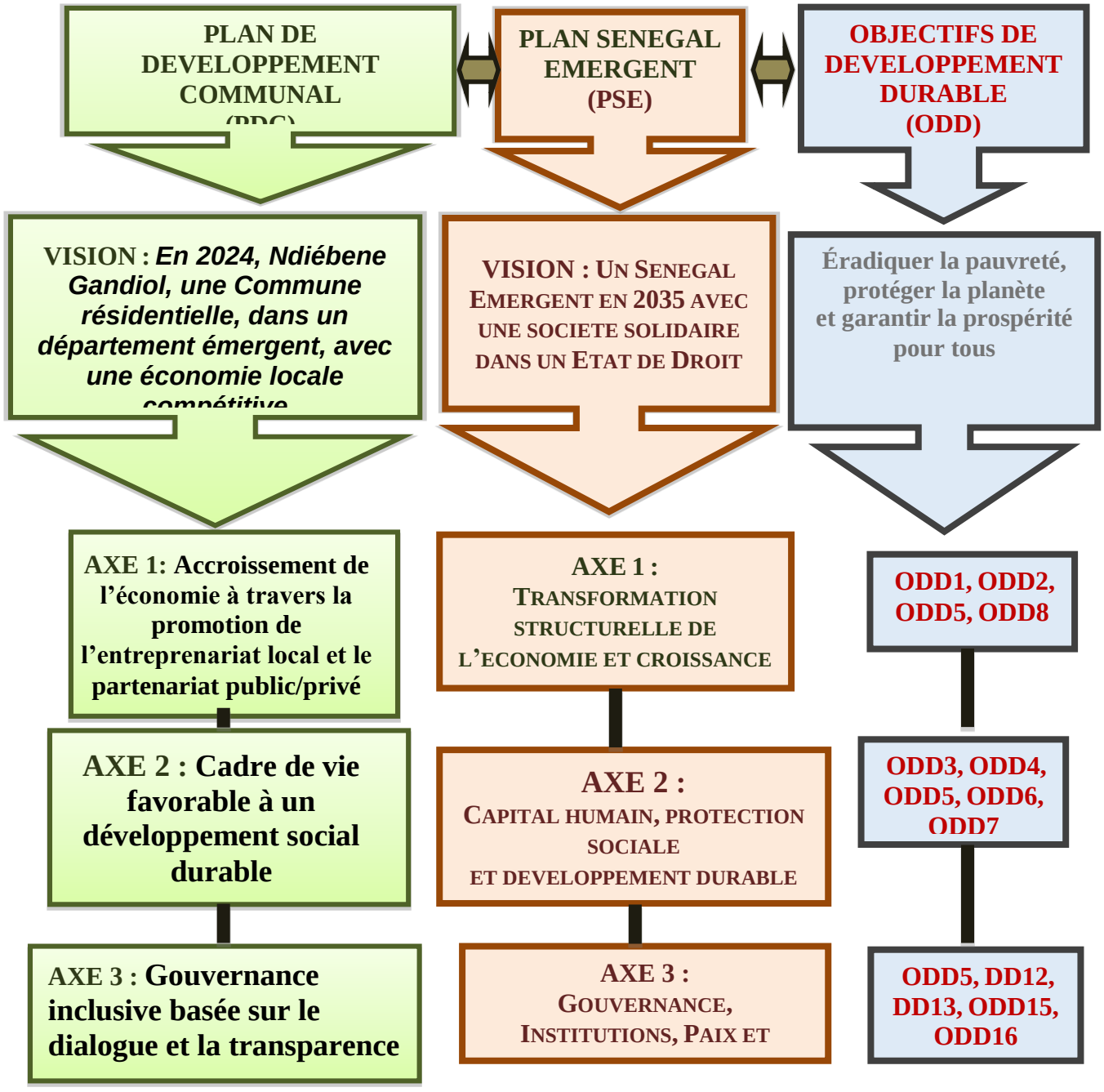
- ✓ Plan International Saint-Louis
- ✓ PNDL
- ✓ PDIDAS
- ✓ PFNAC
- ✓ La coopération décentralisée

TROSIEME PARTIE PERSPECTIVES

I. ENJEUX DE DEVELOPPEMENT

La Commune de Ndiébéne Gandiol est située à 18 km de la ville de Saint de Saint–Louis, par conséquent, elle subit son influence dans tous les domaines de développement économique et social. Cette situation ne doit pas remettre en cause la pertinence de doter à la commune, des infrastructures de qualité pour ses populations dont la plupart sont encore dans des localités enclavées. Si les autorités parviennent à assurer le nécessaire en services socio-économiques, il suffira juste de bâtir une politique de promotion du territoire en valorisation le potentiel naturel énorme qu'elle renferme et offrir un environnement et un cadre de vie propice à un développement économique et humain durable. Cela traduit la vision de faire de Ndiébène Gandiol d'ici à 2035 « **une Commune résidentielle, dans un département émergent, avec une économie locale compétitive** »

II. ARTICULATION DU PDC AU PSE ET AUX ODD



III. PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT

Nous pouvons récapituler ces projets sous trois grands programmes majeurs

VISION : *En 2024, Ndiébene Gandiol, une Commune résidentielle, dans un département émergent, avec une économie locale compétitive*		
AXE 1: Accroissement de l'économie à travers la promotion de l'entreprenariat local et le partenariat public/privé	**AXE 2 : Cadre de vie favorable à un développement social durable**	**AXE 3 : Gouvernance inclusive basée sur le dialogue et la transparence**
PROGRAMMES		
A1P1 : Programme de promotion de l'entreprenariat local et du partenariat public/privé (**PROMEL et PPP**) A1P2 : Programme de Valorisation des Patrimoines historiques et culturels, et de Développement Touristique (**VPDT**)	A2P3 : Programme d'Amélioration de l'offre et de la qualité des Services Sociaux de base (**PASS**) A2P4 : Programme de Protection et de Gestion de l'Environnement et du Cadre de vie (**PROGEC**)	A3P5 : Programme de Renforcement des Capacités des Institutions et des Acteurs territoriaux (**PRECIA**) A3P6 : Programme d'Aménagement et de Promotion de l'Espace territorial (**PAPE**)

Programmes par axes de développement :

AXE 1: Accroissement de l'économie à travers la promotion de l'entreprenariat local et le partenariat Public/Privé

Programme 1: Programme de promotion de l'entreprenariat local et du partenariat public/privé (**PROMEL et PPP**)

Ce programme de **17 projets** pour un coût de neuf cent trois millions cinq cent mille francs CFA (**903 500 000 F CFA**) représente **22% du budget globale** soit le deuxième volume d'investissement. Il permet aux acteurs territoriaux porteurs de projets ou en activité, à travers la facilitation d'accès à des financements et aux facteurs de productions, de développer de vrais entreprises compétitives. Ceci contribuera d'une part à l'émergence économique du département mais aussi à la création d'emploi décent pouvant atténuer les flux migratoires.

Des terres seront disponibles pour les hommes et les femmes, la ressource en eau sera améliorée à travers le canal du gandiolais, des unités de transformation seront implantées en collaboration avec les gandiolais et les privés, les villages enclavés seront reliés à la route, le transport sera amélioré et des marchés seront ouverts, etc.

OBJECTIF GENERAL
Booster considérablement le niveau de développement économique de la commune

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES		
Optimiser le niveau de productivité dans les secteurs économique	Favoriser la création d'entreprises de tous les secteurs économique	Réaliser des contrat de PPP favorable à la croissance économique de la commune et la création d'emplois

Programme 2: Programme de Valorisation des Patrimoines historiques et culturels, et de Développement Touristique (**VPDT**)

Composé de **7 projets** pour cent vingt six millions de francs CFA (**126 000 000 F CFA**), ce programme permet de valoriser spécifiquement le secteur du tourisme qui peut jouer un rôle de catalyseur pour booster les activités artisanales, culturelles, historique et même commerciales. C'est pourquoi, la commune cherche à impliquer les populations au premier rang pour identifier et répertorier tout le patrimoine historique et culturel de la commune. Ensuite, les acteurs concernés, autour d'un comité d'animation travailleront en rapport avec les spécialistes de valorisation et de conservation des ressources naturelles et des patrimoines pour porter la nouvelle politique de promotion touristique de Ndiébène gandiol. Ainsi, sa contribution sur l'offre touristique de la région sera à la hauteur de ses riches patrimoines.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES		
Faire de Ndiébène gandiol une destination touristique incontournable dans la zone nord	Maîtriser et documenter tout le patrimoine culturel, historique, naturel etc. de la commune	Mettre en place un acdre d'animation et de suivi des activités du secteur	Faire connaître les richesses touristiques de la commune au niveau international

AXE 2 : Cadre de vie favorable à un développe- ment social durable

Programme 3 : Programme d'Amélioration de l'offre et de la qualité des Services Sociaux (PASS)

Ce programme absorbe plus de la moitié du budget du PIL (**51%**) avec **19 projets** pour un montant de deux milliards quatre vingt un million de francs CFA (**2 081 000 000 F CFA**). Il assure le bien être des populations de la commune dans tous les aspects sociaux. Une couverture en services sociaux de qualité sera assurée pour tout citoyen de Gandiol garantissant ainsi l'atteinte des ODD dans l'accès à l'eau potable, à l'assainissement, à l'éducation, à la santé et à des infrastructures sportives, culturels etc.

OBJECTIF GENERAL		
Atteindre les ODD dans les secteurs sociaux	Assurer une offre de services sociaux de qualité à tous les citoyens de Ndiébène Gandiol	Assurer un maintien à l'état des infrastructures pour parer aux méfaits des aléas climatiques

Programme 4: Programme de Protection et de Gestion de l'Environnement et du Cadre de vie (**PROGEC**)

C'est un programme de valorisation et de préservation des ressources naturelles mais aussi d'amélioration de la qualité du cadre de vie pour un développement harmonieux et durable du territoire. Il est constitué de 16 projets pour un montant de quatre cent vingt millions cinq cent mille francs CFA (420 500 000 F CFA) équivalent à 10% du budget global. Il permet avec l'implication des CVD et en collaboration avec les conservateurs de la réserve de Guembeul et du parc de la langue de

barbarie, de valoriser les ressources afin d'optimiser leur contribution sur le produit local brut de la commune. Ils seront menés des activités de reboisement au niveau de la cote maritime et des sites de mangrove, de mise en place de GIE pour la gestion des ordures et de promotion de l'intercommunalité pour la gestion et la valorisation des déchets liquides et solides etc. Le Plan d'Action Communal pour l'Environnement élaboré avec l'appui du PROGEP sera également mise en œuvre.

OBJECTIF GENERAL		
Instaurer un environnement et un cadre de vie sein, propice à un développement durable	Préserver et valoriser les ressources naturelles pour une contribution à une croissance économique durable	Offrir aux population un cadre de vie sein

Programme 5 : Programme de Renforcement des Capacités des Institutions et des Acteurs territoriaux (**PRECIA**)

Il s'agit d'un programme de cinquante huit millions de francs CFA (58 000 000 F CFA) pour 14 projets destinés à renforcer les capacités financières, techniques et matériels des institutions et des acteurs territoriaux. Ce sera composé d'une optimisation des recettes fiscales avec une mise à niveau des CVD et des partenaires privés sur l'intérêt de cette ressource sur la performance des investissements.

Des commissions fiscales seront mises en place et beaucoup de sessions de formations seront organisées pour une connaissance parfaites des situations économiques et sociales de la commune.

OBJECTIF GENERAL		
Doter à la commune les moyens techniques et financiers nécessaires à son essor économique et social	Renforcer les capacités des institutions et des acteurs territoriaux	Mettre en place les mécanisme d'amélioration des ressources fiscales

Programme 6 : Programme d'Aménagement et de Promotion de l'Espace territorial (**PAPE**)

Pour un coût de quatre cent quatre vingt deux millions cinq cent francs CFA (582 500 000 F CFA) soit 12% du budget du PIL, ce programme compte 6 projets. Il permet de réaliser un aménagement du territoire pour donner à chaque zone une vocation selon ses caractéristiques écologiques et socio-économiques. Les zones suivantes sont envisagées : résidence, activités industrielles, activités artisanales, activités commerciales, activités d'élevage, activités sportives, etc.

En rapport avec des partenaires privés ces zones seront valorisées sur la base de contrats de concession. La mise en œuvre de ce programme sera soutenue par un bon marketing du territoire.

OBJECTIF GENERAL		
Assurer une croissance économique rapide par un bon aménagement du territoire et la promotion du PPP	Découper le territoire en zone de vocation	Assurer un marketing territorial et Développer des relations de partenariat PP donnant priorité aux fils de la commune

IV. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI-EVALUATION DU PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL

4.1 Analyse du PIL

Le budget du PIL est évalué à quatre milliards soixante onze million cinq cent francs CFA (4 071 500 000 F CFA). Plus de la moitié du budget est alloué au programme d'amélioration des services sociaux dans l'axe 2. Une telle tendance répond au besoin de bien être pour une commune résidentielle. Le volet économique vient en seconde position avec le programme de promotion de l'entreprenariat qui occupe 22,2% du budget. Cela encourage à promouvoir les investissements et à accompagner les activités pour contribuer à l'émergence du territoire. L'efficacité dans la mise en œuvre de ces programmes doit obligatoirement reposer sur une bonne gouvernance et une capacité technique et matériel suffisante.

SYNTHESE DU PLAN D'INVESTISSEMENT PAR AXE ET PAR PROGRAMME

AXE	PROGRAMME	NB PROJETS	COÛT EN MILLIER DE F CFA	%
AXE 1	Programme de promotion de l'entreprenariat local et du partenariat public/privé (PROMEL et PPP)	17	903 500	22,2%
	Programme de Valorisation des Patrimoines historiques et culturels, et de Développement Touristique (VPDT)	7	126 000	3,1%
	TOTAL AXE 1	**24**	**1 029 500**	**25,3%**
AXE 2	Programme d'Amélioration de l'offre et de la qualité des Services Sociaux (PASS)	19	2 081 000	51,1%
	Programme de Protection et de Gestion de l'Environnement et du Cadre de vie (PROGEC)	16	420 500	10,3%
	TOTAL AXE 2	**35**	**2 501 500**	**61,4%**
AXE 3	Programme de Renforcement des Capacités des Institutions et des Acteurs territoriaux (PRECIA)	14	58 000	1,4%
	Programme d'Aménagement et de Promotion de l'Espace territorial (PAPE)	6	482 500	11,9%
	TOTAL AXE 3	**20**	**540 500**	**13,3%**
TOTAL GENERAL		**79**	**4 071 500**	**100%**

4.2 Stratégie de mobilisation des ressources financières du PDC

La mobilisation des ressources pour le financement du PIL est le problème majeur des collectivités territoriales. S'il est aisé d'élaborer un PDC, son financement reste toujours la limite pour réaliser les ambitions. Alors les collectivités doivent donc compter sur leurs propres ressources avant d'espérer un quelconque appui éventuel des partenaires d'autant plus que l'accord de financement attendu de ses partenaires répond à des modalités qu'il faut bien connaître.

L'organisation d'un forum des partenaires avec tout le nécessaire comme préalables relatifs à la documentation et aux rencontres constitue le fondamental de ces modalités. Les autres créneaux de financements sont la coopération décentralisée, la réponse à des appels à projet et la mutualisation des moyens à travers l'intercommunalité qui faciliterait le financement des projets structurants..

4.3 La mise en œuvre du PIL

4.3.1 Élaboration du Programme d'Investissement Annuel (PIA)

Après acquisition ou promesses de financements (propres et extérieurs), un Programme d'Investissements Annuel doit être élaboré avant le vote du budget. De facto, il doit faire l'objet d'une communication auprès des populations et transmis à l'ARD pour son intégration dans le programme annuel d'investissements et d'actions de la région qui fera figure à la conférence territoriale annuelle sous la présidence du Gouverneur.

4.3.2 La mise en œuvre du programme annuel d'investissement

Le conseil municipal, avec l'appui technique de l'ARD (ingénierie de projets et le contrôle de qualité des ouvrages) constitue le maitre d'ouvrage des projets du PDC. La mise en place d'une commission des marchés est de rigueur pour la conformité et une meilleure efficacité.

4.3.3 Mécanisme de suivi & d'évaluation du PDC

4.3.3.1 Suivi de la mise en œuvre

Le suivi de la mise œuvre du PDC sera porté par la commission de planification élargie et de Suivi du développement mise en place au début du processus d'élaboration du plan. Elle se chargera également du suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des différents projets et programmes. Le cadre est un mécanisme de promotion de la participation citoyenne qui mobilisera tous les acteurs significatifs du territoire communal. A ce titre, le conseil municipal avec l'appui de l'ONG Mon3 et de l'ARD envisage de redynamiser ses conseils de quartiers afin de mieux les responsabiliser dans la mise en œuvre et le suivi du plan de développement communal.

Par ailleurs, les membres de la commission de planification élargie et de suivi du développement devront s'accorder sur un chronogramme de rapportage du suivi des projets et ainsi systématiser l'élaboration d'un rapport annuel de performance tout en définissant les indicateurs de suivi.

4.3.3.2 Evaluation du PDC

A la fin du quinquennat, une évaluation finale sera tenue afin d'apprécier le rapport entre l'idéal fixé et le réel atteint. Cette dernière portera ainsi sur les objectifs, les ressources mobilisées et les résultats obtenus. Elle analysera également la qualité des extrants, l'apport de la commune dans le financement du PDC, les bonnes pratiques ainsi que les contraintes et difficultés rencontrées. Cette évaluation favorisera la mise en place d'un système de suivi-évaluation pour servir de socle aux futures interventions.

ANNEXE 1 : LE PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL (PIL)

PROJETS	DESCRIPTIF SOMMAIRE	SECTEURS	LOCALISATION	Coût Total (en milliers FCFA)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	SOURCE DE FINANCEMENT
AXE 1: Accroissement de l'économie à travers la promotion de l'entreprenariat local et le partenariat Public/Privé										
PROGRAMME 1: Programme de promotion de l'entreprenariat local et du partenariat public/privé (PROMEL et PPP)										
Réalisation du canal du gandiolais	Faire un plaidoyer auprès de l'Etat pour sa réalisation	Agriculture	Commune	PM						Commune-Etat
Mise en place d'un Fond d' appui à l'entreprenariat (FAE)	Mettre un fonds de garantie de 20 millions pour le financement de grands projets (5/ans)	Agriculture	Commune	30 000			30 000			Commune-Partenaires
Dessalement des terres sur 4ha	récupération de 4 ha de terres cultivables sur les zones salées	Agriculture	Commune	50 000		25 000	25 000			Commune-Partenaires
Installation d'une unité de transformation de produits locaux	Une unité de fabrique de céréales renforcées et de jus à base de produits locaux pour les GPF	Agriculture	Lahar	50 000		50 000			-	Commune-Partenaires
Construction d' un quai de pêche	Après stabilisation de la brèche doter Gandiol d'un quai de pêche moderne	Pêche	Tassinère	300 000				300 000	-	Commune-Etat
Installation d' une chambre froide	Construction d'une chambre froide en relation avec un privé	Pêche	Ndiébéne	75 000				75 000	-	Commune-Partenaire privé
Aménagement et équipement de deux sites pour la transformation de produits halieutiques	Installation de sites de transformation de produits halieutiques pour les deux GPF qui travaillent plus dans ce domaine	Pêche	Tassinère et Mouite	70 000	70 000				-	Commune-Partenaires

Installation de deux étangs piscicoles	Installer les étangs et former deux GIE de villages sur la gestion et l'exploitation dans le cadre d'un contrat de concession	Pêche	Tassinère et Mouite	70 000		35 000			35 000	Commune et Etat
Appui à la mise en place d'entreprises des jeunes sortants de la ferme de Xelcom	Après formation au niveau de la ferme de Xelcom (Fass), en rapport avec l'ARD, octroyer deux sites aux jeunes pour démarrer leur entreprise	Emploi	Commune	20 000			20 000			
Démarrage d'une ligne de transport intra-urbain et interurbaine avec des bus	En rapport avec les transporteurs, démarrer une ligne entre les grands villages et entre Saint-Louis et Ndiébène	Transport	Ndiébéne - Gantour-Lahar	PM						Commune-Partenaires
Construction d'une gare routière et aménagement d'arrêts bus	Une gare routière à Ndiébène et des arrêts bus dans les villages de liaison	Transport	Ndiébène, Gantour, Lahrar	70 000		50 000		20 000		Commune-Etat
relance du marché hebdomadaire de Pelour	Réouverture du marché hebdomadaire avec une bonne promotion au niveau départemental	commerce	Pelour (Mboltime)	2 000		2 000				commune
Construction de 02 marchés permanents	Construire sur les site de commerce des marchés en organisant les commerçants pour une contribution à l fiscalité locale	Commerce	Mouite-Gantour	50 000			25 000		25 000	Commune-Partenaires
Renforcement des équipement des femmes transformatrices de produits	Equiper les GPF exploitant les huitres et ceux qui transforment le poisson pour leur	pêche	Mouite, Tassinère	6 000	6 000					Commune-partenaires

halieutiques et appuyer le marketing de leur produit	sécurité et la promotion de leurs produits									
Renforcement des équipement des femmes exploitant le sel et appuyer le marketing de leur produit	Equiper les GPF exploitant le sel pour leur sécurité et la promotion de leurs produits	Mine	Commune	5 000		5 000				Commune-partenaires
Ouverture d'un Bureau d'information et de promotion de l'entreprenariat local (BIPEL)	création d'un bureau équipé à la mairie avec le recrutement d'un jeune chargé de la question (processus appuyé par l'ARD)	Emploi	Commune	15 500	5 500	2 500	2 500	2 500	2 500	
Aménagement et équipement de trois champs maraîchers de 4 ha	Aménager 12 ha de terre pour 3 villages	Agriculture	3 villages	90 000		30 000	30 000	30 000		Commune-Partenaires
SOUS TOTAL PROG1				**903 500**	**81 500**	**199 500**	**132 500**	**427 500**	**62 500**	
PROGRAMME 2: Programme de Valorisation des Patrimoines historiques et culturels, et de Développement Touristique (VPDT)										
Mise en place d'un comité local de valorisation des patrimoines touristiques	Regrouper des volontaires et des griots pour un comité chargé de répertorier les patrimoines et de faire la promotion touristique (un bureau équipé sur un site avec 1 million par an pour fonctionnement)	Tourisme	Commune	8 000	4 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune
Recensement et aménagements des patrimoines et sites touristiques	Au début de l'installation du comité, s'appuyer sur les services touristiques et culturels pour	Assainissement	Commune	4 000		4 000			-	Commune

	l'inventaire et la documentation									
Formation en gestion de patrimoine et de guides touristiques	Offrir aux membres du comité de valorisation une session de formation tous les 2 ans sur leurs missions	Tourisme	Commune	6 000		3 000		3 000	-	Commune
Organisation d'un programme de tourisme solidaire avec les CVD	Collaboration du comité avec les CVD pour l'intégration du tourisme solidaire	Tourisme	commune	3 000		3 000				commune
Organisation de la semaine culturelle de Gandiol	Une semaine de prestation culturel et artistique tous les 2 ans avec des spectacle à faire coïncider avec la campagne touristique	Culture	commune	30 000	10 000		10 000		10 000	Commune-partenaires
Réhabilitation des bâtiments du Balacoss	Réhabilitation du patrimoine avec un maintien de l'architecture	Tourisme	commune	PM						Etat
Construction d'un campement au niveau de la réserve de Guembeul	Dans le cadre d'un contrat de concession réaliser un campement avec l'implication du comité et des CVD	Tourisme	commune	75 000			75 000			PFNAC
SOUS TOTAL PROG2				**126 000**	**14 000**	**11 000**	**86 000**	**4 000**	**11 000**	
TOTAL AXE 1				**1 029 500**	**95 500**	**210 500**	**218 500**	**431 500**	**73 500**	
AXE2: Cadre de vie favorable à un développement social durable										
PROGRAMME 3: Programme d'Amélioration de l'offre et de la qualité des Services Sociaux (PASS)										

Construction des 3 écoles élémentaires	Eradication des classes en abris provisoires de 3 écoles		Ndiébène 2, Thinior et Ndéguette	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	
Construction de centre de formation technique	Construire un centre de formation aux métiers artisanaux et culturels	Education	Ndiébéne Gandiol	100 000					100 000	Commune-Partenaires
Faire un plaidoyer pour la réalisation de l'Université des métiers	Mobiliser une commission auprès de l'Etat et des partenaires	Education	Keur Bernard	5 000		5 000				Commune-Privés
Construction et équipement de 10 salles de classes	Remplacer les abris provisoires	Education	Commune	70 000			20 000	20 000	30 000	Commune-Partenaires
Construction d' un daara moderne	Construire un daara moderne communal	Education	Ndiébéne	80 000					80 000	Commune-Partenaires
Clôture 20 écoles	Clôturer les écoles élémentaires avec de la haie vive et du grillage	Education	Commune	50 000		10 000	20 000	20 000		Commune-Partenaires
Construction d'une case de santé	Construire des postes de santé pour des villages enclavés	Education	Keur Barka	50 000		25 000	25 000			Commune-Partenaires
Réalisation d' un bloc scientifique avec équipements au collège	Renforcer le niveau d'équipement du collège	Education	Ndiébene	75 000				75 000		Commune-Partenaires
Renforcer les murs des écoles menacés par des blocs de pierres	Faire une opération de reboisement et de dépôt de blocs de pierres autour des écoles menacées par les érosions éoliennes chaque année	Education	commune	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	Commune-Partenaires
Construction et équipement d' un nouveau poste de santé	Soins de santé des populations pris en charge	Santé	Mouite	80 000	80 000					Commune-Partenaires

Acquisition d' une ambulance	Achat d'ambulance pour le PS de Tassinère	Santé	Ndiébene	50 000		50 000				Commune-Partenaires
Equipements de 8 cases de santé et du PS de Tassinère	Relever le plateau technique du poste de santé de Tassinère et des cases de santé	Santé	Commune	60 000	20 000	10 000	10 000	10 000	10 000	Commune-Partenaires
Formation et financement de projet nutritionnel pour relais communautaire	Former les relais communautaire et leur financier une unité de fabrique de céréale enrichie	Santé	Commune	5 000		5 000				Commune-partenaires
Sensibilisation des communautés et formation culinaire pour l'éradication de la malnutrition	Organiser des VAD et des séance de formation culinaire des femmes des villages avec l'implication des CVD	Santé	commune	6 000	2 000		2 000		2 000	Commune-partenaires
Mise en œuvre du PLHA	Exécuter le PLHA	Hydraulique et Assainissement	Commune	150 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	Commune-Partenaires
Aménagement et équipement d' un aire de jeu multifonctionnel	Aménager un espace de 2 ha grillagé avec des terrains de football, de basket et de hand ball géré par la communauté dans le cadre d'un contrat de concession	Sport	Ndiébène	120 000					120 000	Partenaires
Construction d'un stade multifonctionnel	Construire un stade municipal dans le cadre d'un contrat de concession pour une gestion privé	sport	commune	800 000					800 000	commune et Etat
Installation de lampadaires solaires pour l'éclairage public des villages	Réaliser l'éclairage public des villages avec le solaire	Energie	commune	125 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	commune et Etat
Equipements en latrines modernes de 500 ménages	Doter 500 familles en latrines modernes avec le sani-marché	Assainissement	Commune	180 000		60 000	60 000	60 000		Commune-Partenaires

SOUS TOTAL PROG3				**2 081 000**	**172 000**	**235 000**	**207 000**	**255 000**	**1 212 000**	
PROGRAMME 4 : Programme de Protection et de Gestion de l'Environnement et du cadre de vie(PROGE)										
Organisation de journée de nettoiement communautaire/mois	Organiser une journée de nettoiement une fois tous les mois en rapport avec les CVD	Assainissement	commune	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	Commune-partenaires-CVD
Mise en place de 4 GIE chargé de la collecte des ordures	Confier aux GIE la collecte des ordures dans les villages	Assainissement	Ndiébène-Tassinère-Pilote-Mouite	20 000	20 000				-	PROGEP
Aménagement de décharges municipal des ordures	Aménagement de 4 sites relais clôturés pour la décharge intermédiaire	Assainissement	Ndiébène-Tassinère-Pilote-Mouite	40 000	20 000		20 000		-	Commune
Création de deux pépinières communautaires	Aménager avec l'IREF une pépinière communautaire gérée par le CVD	Environnement	Ndiébène Mouite	5 000	5 000					
Organisation de journées de reboisement communautaire dans les villages	Organiser en rapport avec les CVD une semaine de reboisement	Environnement	Pilot- Keur Bernard	4 000	2 000	2 000			-	Commune-Partenaires
Organisation de journée de reboisement de 25 ha de mangrove	En rapport avec les CVD organiser des reboisements de mangrove	Environnement	commune	5 000	2 500		2 500			
Réhabilitation du pont d' albar	En rapport avec les CVD construire le pont de liaison pour faciliter l'accès à la zone	Environnement	Ndiébéne	25 000		25 000			-	Commune-Partenaires
Réhabilitation le pont de Ndéguette	faciliter l'accès au site de mangrove	Environnement		75 000			75 000			PFNAC

Reboisement de filao sur 1 km	Reboiser 1km de cote de filao avec les CVD pour lutter contre érosion côtière	Environnement	commune	3 000	3 000					PFNAC
Elaboration du plan d'aménagement et de gestion de la RNC	Réaliser une étude de valoriser la RNC	Environnement	commune	5 000			5 000			PFNAC
Créer une unité de transformation du fruits de cactus	Valoriser le cactus qui prolifère avec la remontée du sel par une formation de GIE pour fabriquer le jus	Environnement	commune	7 000		7 000				Commune-Partenaires
Mise en œuvre du PACE	Mettre en place une commission chargé de piloter la mise en œuvre du PACE	Environnement	commune	200 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	commune-partenaires
Sensibilisation des écoles et des communautés sur leurs rôles dans la gestion de l'environnement	Organisation de session de sensibilisation et de formation avec les conservateurs des aires protégées	Environnement	commune	5 000		2 500		2 500		PFNAC
Aménagement de 4 espaces verts communautaires dans les villages de plus de 1000 hts	Aménagement d'espace vert communautaire avec intégration de matériel de récupération	Environnement	Ndiébène-Tassinère-Pilote-Mouite	10 000		5 000	5 000			commune-partenaires
Organisation d'opération annuelle de désencombrement des voies et lieux publiques	Mise en place d'un comité de surveillance et de désencombrement en rapport avec le sous préfet	Environnement	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune-Etat
Plaidoyer pour la mise au norme du site de déversement	Mise en place d'un comité impliquant le CVD de keur Barka	Environnement	commune	1 500	1 000	500				

des eaux usées de keur Barka	pour le suivi des actions de plaidoyer									
SOUS TOTAL PROG4				**420 500**	**96 500**	**85 000**	**150 500**	**45 500**	**43 000**	
TATAL AXE 2				**2 501 500**	**268 500**	**320 000**	**357 500**	**300 500**	**1 255 000**	
AXE3: Gouvernance inclusive basée sur le dialogue et la transparence										
PROGRAMME 5: Programme de Renforcement des Capacités des Institutions et des Acteurs territoriaux (PRECIA)										
Redynamisation des commissions fiscales	S'appuyer sur l'ARD et le Centre des services fiscaux pour mettre en place et former les commissions fiscales	Gouvernance	Commune	3 000		1 500			1 500	Commune-Partenaire privé
Inventaires des niches fiscales et sensibilisation sur l'intérêt des impôts	Etude d'évaluation de l'assiette fiscale de la commune	Gouvernance	Commune	6 000		6 000				Commune
Organisation de deux sessions de formation des élus sur la charte de l'environnement et les changements climatiques	Deux sessions de formation des élus sur les changements climatiques	Gouvernance	Commune	6 000		3 000		3 000		
Organisation de deux sessions de formation des élus sur les orientation du PSE et des ODD articulées au PDC	Permettre aux élus de comprendre les indicateurs du PSE et des ODD en rapport avec les commissions techniques	Gouvernance	Commune	5 000	2 500	2 500				Commune-Partenaires
Organisation de deux sessions de formation des 29 chefs de villages sur leurs missions	Former les chefs de villages sur leurs missions et leur rôle dans le suivi de la mise en œuvre du PDC	Gouvernance	Commune	5 000		2 500		2 500		Commune-Partenaires

Organisation de 5 sessions de formation aux GPF sur l'organisation et la gestion de leurs activités	Offre de formation aux bureaux des GPF sur leurs fonction et leur relation avec la mairie	Gouvernance	commune	6 000		2 000		2 000	2 000	Commune-partenaires
Redynamisation des CVD et des CIVD	Restructurer les CVD et les CIVD	gouvernance	commune	3 000	3 000					PROGEP
Organisation de deux sessions de formation des CVD et CIVD sur leurs missions	Former les CDV et CIVD sur leur mission et leur relation avec la mairie	Gouvernance	commune	6 000		6 000				commune-partenaires
Réalisation des engagements de la commune sur le projet d'intercommunalité	Délibérer sur l'intercommunalité et désigner un délégué chargé du suivi du dossier	gouvernance	commune	1 000	1 000					commune
Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication	Commettre un prestataire pour élaborer et mettre en œuvre le plan de communication de la commune	Gouvernance	commune	2 000		2 000				commune
Réunion semestrielle de suivi de la mise en œuvre du PDC et tournée annuelle de l'équipe municipal au niveau des villages	Après réunion d'évaluation des projets du PDC, Organiser une tournée du maire avec une délégation dans tous les village chaque année	Gouvernance	commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune
Animation d'une commission de contact avec les Gandiolais vivant à l'extérieur	Mise en place par le conseil d'un comité chargé d'entrer en contact avec la diaspora	Gouvernance	commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune

Elaboration du profil migratoire de la commune	Commettre un prestataire pour appuyer le comité à élaborer le profil migratoire (base de données)	gouvernance	Commune	2 000		2 000			-	Commune-Partenaires
Organisation d'une session de formation des élus sur le partenariat public privés	S'appuyer sur l'ARD pour former les élus sur les formes de partenariat et leurs intérêts	gouvernance	Commune	3 000			3 000		-	Commune-Partenaires
SOUS TOTAL PROG5				**58 000**	**8 500**	**29 500**	**5 000**	**9 500**	**5 500**	
PROGRAMME 6: Programme d'Aménagement et de Promotion de l'Espace territorial (PAPE)										
Elaboration d' un plan d' aménagement du territoire communal	S'appuyer sur l'ARD pour commettre un prestataire pour la répartition du territoire en zone de vocation	Aménagement	Commune	6 000	-	6 000				Commune-Partenaires
Aménagement et équipement d'une zone d'activités économiques	Trouver un partenaire privé pour aménager une zone d'activité économique dans le cadre d'un contrat de concession	Aménagement	Commune	75 000				30 000	45 000	commune-partenaires
Aménagements et lotissement de zones de résidences avec des partenaires privés	Trouver un partenaire privé dans le cadre d'un contrat de concession pour le lotissement d'espace de résidence moderne	Habitat	commune	PM						comune-partenaires
Création d'un site web municipal	Conception d'un site web de la municipalité avec une équipe constituée de bonnes volontés	communication	commune	1 500	1 500					Commune
Construction de pistes de connexion des villages	Désenclaver les villages avec une construction	Désenclavement		400 000		100 000	100 000	100 000	100 000	Commune-partenaire

enclavés avec la route des niayes	de piste les reliant avec la route									
construction d'une Brigade de gendarmerie	Implanter une brigade de gendarmerie pour renforcer la sécurité dans la zone	Sécurité	Commune	PM						Etat
SOUS TOTAL PROG6				**482 500**	**1 500**	**106 000**	**100 000**	**130 000**	**145 000**	
TOTAL AXE 3				**540 500**	**10 000**	**135 500**	**105 000**	**139 500**	**150 500**	
TOTAL GENERAL PIL				**4 071 500**	**374 000**	**666 000**	**681 000**	**871 500**	**1 479 000**	

ANNEXE 2 : LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le 1er janvier 2016, les 17 Objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – adopté par les dirigeants du monde en septembre 2015 lors d'un Sommet historique des Nations Unies – sont entrés en vigueur. Au cours des 15 prochaines années, grâce à ces nouveaux objectifs qui s'appliquent à tous, les pays mobiliseront les énergies pour mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer aux changements climatiques, en veillant à ne laisser personne de côté.

Objectif 1: Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables

Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs